



### Une volonté associative

L'ALEFPA met en place une démarche de réflexion éthique avec différents niveaux. Cette démarche permettra de construire une culture associative de la réflexion éthique.



DEUX RÉFÉRENTS ÉTHIQUES NATIONAUX SONT IDENTIFIÉS.

### MODE DE DÉSIGNATION

Ils sont désignés par la Direction Générale.

## > LE RÉFÉRENT ÉTHIQUE NATIONAL

### MISSIONS



- Piloter et coordonner la démarche de réflexion éthique dans les territoires
- Suivre le plan d'actions national de mise en œuvre de la démarche éthique
- Assurer le lien avec les référents éthiques territoriaux de l'ALEFPA
- Aider à la mise en place des comités éthiques territoriaux et des groupes de réflexion éthique et suivre la tenue des réunions
- Suivre et planifier les formations de réflexion éthique à l'ALEFPA
- Coordonner et réaliser les recherches juridiques pour les situations abordées dans les groupes de réflexion éthique
- Réaliser des outils et documents ressources
- Alimenter le dossier partagé
- Animer le Comité Éthique National
- Gérer la boîte mail [questionethique@alefpa.fr](mailto:questionethique@alefpa.fr)
- Étudier l'éligibilité des situations pour lequel le Comité Éthique National est saisi
- Échanger avec les Espaces de Réflexion Éthique Territoriaux (ERER) et suivre les adhésions dans les territoires d'implantation
- Échanger avec d'autres espaces de réflexion éthique (Fondation Diaconesse de Reuilly dans le cadre du partenariat « arbre éthique » ; espace éthique protection juridique du CREAI HDF)